

LA CONCUBINE DU PRÉSIDENT DEVAIT PASSER CHEZ LE JUGE

Alors que j'avais un billet en préparation sur la « Première Dame de France », patatras ! voilà t'y pas que le magazine **Closer** vendredi jette un pavé dans la mare médiatique en informant le bon peuple de France que le Président a une autre femme dans sa vie ! Continuant de jouer de malchance, les médias nous annoncent ce 12 janvier 2014 que la première dame vient d'être hospitalisée. Décidément rien ne va plus à l'Élysée. Comme si cela ne suffisait pas, j'arrive avec mes gros sabots vous entretenir d'une plainte sur laquelle les médias se sont montrés d'une discrétion de violette. Et j'en arrive à la rédaction de mon billet en préparation laissant pour plus tard ces deux événements probablement liés entre eux.

Ils n'en ont pas parlé, pas même le Figaro si l'on se fie à des recherches approfondies sur son site ! Heureusement que **l'Observatoire des subventions** a été vigilant. De quoi s'agit-il ? D'une plainte déposée au printemps dernier par un dénommé Xavier Kemlin pour détournement de fonds publics à l'encontre de madame Trierweiler. Ce brave homme considère, à juste titre, que Mme Trierweiler de par sa situation de concubine profite des largesses de la République alors que juridiquement elle n'en a aucun droit. Sa plainte, difficilement enregistrée selon le plaignant devait conduire madame Trierweiler à être entendue en septembre dernier mais... curieusement, depuis c'est le silence radio. Pour en savoir davantage sur cette affaire extravagante consultez la courte interview enregistrée par le Progrès de Lyon et publiée sur le site de l'Observatoire des subventions :

<http://www.observatoiredessubventions.com/2013/plainte-contre-valerie-trierweiler-pour-detournement-de-fonds-publics/>

Vidéo : le Progrès de Lyon – Dailymotion; **Site** : Observatoire des subventions